

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la
composition de la commission de gestion des emplois pour les
maîtres de religion et les professeurs de religion de
l'enseignement officiel subventionné**

A.Gt 22-12-2006

M.B. 31-01-2007

modifications :

A.Gt 29-03-07 (M.B. 26-06-07)

A.Gt 12-03-08 (M.B. 02-04-08)

A.Gt 03-07-08 (M.B. 14-08-08)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion, et notamment ses articles 92 et 103;

Vu la consultation des organes représentatifs des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales représentatives;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 22 décembre 2006,

Arrête :

modifié par A.Gt 29-03-2007 ; A.Gt 03-07-2008

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion catholique de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, ci-après dénommée « la Commission » :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Karine BOGDAN – DE SMEDT ;	Mme Josiane VAN HAMME ;
Mme Joëlle VANHEE ;	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
M. Roger THIRY ;	Mme Antoinette SERVATY ;
M. Pol SOUDAN ;	Mme Françoise COURTOY ;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
M. Yves HERLEMONT ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER ;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN ;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
Mme Anne GILO.	M. José LELOUP.



modifié par A.Gt 29-03-2007 ; A.Gt 03-07-2008

Article 2. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion protestante de la Commission :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Karine BOGDAN – DE SMEDT	Mme Josiane VAN HAMME ;
Mme Joëlle VANHEE ;	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
M. Roger THIRY ;	Mme Antoinette SERVATY ;
M. Pol SOUDAN ;	Mme Françoise COURTOY ;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
M. Yves HERLEMONT ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER ;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN ;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
Mme Eliane BEHEYDTS	M. José LELOUP.

modifié par A.Gt 29-03-2007 ; A.Gt 03-07-2008

Article 3. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion israélite de la Commission :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Karine BOGDAN – DE SMEDT ;	Mme Josiane VAN HAMME ;
Mme Joëlle VANHEE ;	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
M. Roger THIRY ;	Mme Antoinette SERVATY ;
M. Pol SOUDAN ;	Mme Françoise COURTOY ;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
M. Yves HERLEMONT ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER ;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN ;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
M. Jean-Louis CAMUS.	M. José LELOUP.



modifié par A.Gt 29-03-2007; A.Gt 03-07-2008

Article 4. - - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion islamique de la Commission :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Karine BOGDAN – DE SMEDT ;	Mme Josiane VAN HAMME ;
Mme Joëlle VANHEE ;	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
M. Roger THIRY ;	Mme Antoinette SERVATY ;
M. Pol SOUDAN ;	Mme Françoise COURTOY ;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
M. Yves HERLEMONT ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER ;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN ;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
M. El Mnaouer TATEKHT.	M. José LELOUP.

modifié par A.Gt 29-03-2007; A.Gt 03-07-2008

Article 5. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion orthodoxe de la Commission :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Karine BOGDAN – DE SMEDT ;	Mme Josiane VAN HAMME ;
Mme Joëlle VANHEE ;	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
M. Roger THIRY ;	Mme Antoinette SERVATY ;
M. Pol SOUDAN ;	Mme Françoise COURTOY ;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
M. Yves HERLEMONT ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER ;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN ;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
Mme Antonia FUDA.	M. José LELOUP.



Article 6. - M. Alain Berger, Administrateur général a.i. à l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement, est désigné en qualité de président de la Commission.

Article 7. - M. Bernard Goret, Directeur général f.f. à l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement, est désigné en qualité de président suppléant de la Commission.

modifié par A.Gt 12-03-2008

Article 8. - Mme Muriel Rottesman, de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné, est désigné en qualité de secrétaire de la Commission.

Article 9. - Mme Maïté Leszczak, de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné, est désignée en qualité de secrétaire adjointe de la Commission.

Article 10. - La Ministre-Présidente ayant l'Enseignement obligatoire et l'Enseignement de Promotion sociale dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 11. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 22 décembre 2006.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS